



Éditorial

Chers amis de l'ACAT,

Le 8 mars, nous célébrons la Journée internationale de la femme. L'année dernière, à l'occasion de la Journée internationale des femmes nous avons lancé une campagne sous le titre « Droits des Femmes = Droits Humains en collaboration avec le Musée national de la Résistance et des Droits Humains et le Service Egalité des Chances d'Esch.

Pour ACAT l'accent a été mis sur la projection de « Sept hivers à Téhéran », un film qui raconte l'histoire de la jeune femme iranienne Reyhaneh Jabbari, qui a été emprisonnée, torturée et a été condamnée à mort parce qu'elle a tué l'homme qui voulait la violer. Elle a été exécutée après sept ans de prison.

Shole Pakravan, la mère de la jeune femme qui a réalisé le film avec la cinéaste allemande Steffi Niederzoll, était disponible pour un ciné-débat après la projection du film. Elle est prête à continuer travailler avec l'ACAT Luxembourg pour l'abolition de la peine de mort.

Cette année, nous consacrons l'édition de mars de la newsletter et la lettre d'appel à « l'aspect genré » de la torture, de la peine de mort et des traitements inhumains conditions de détention. Le point central de la newsletter est le sujet souvent oublié: le sort des femmes en Afghanistan qui ont été privées de tous leurs droits et soumises à la violence, l'emprisonnement et même la torture s'ils osent s'exprimer ouvertement contre le régime taliban. Même une violation du code vestimentaire rigide est considérée comme une protestation jugée et brutalement persécutée. Shabnam Sabzehi et moi nous avons eu le privilège d'assister au Sommet de Genève pour les droits de l'homme.

Droits et Démocratie le 18 février prochain avec le Dr. Djalal Massouda, ancienne ministre des Femmes en Afghanistan et Husna Jalal, sa fille qui se battent désormais depuis l'exil pour les droits des femmes en Afghanistan continuer. Son appel urgent: Ne nous oubliez pas, nous dépendons de la solidarité internationale. Nous vous demandons donc de signer de rejoindre la campagne « END GENDER RACISM » et d'écrire une lettre à l'ambassadeur afghan à Bruxelles, appelant les talibans à respecter les droits de l'homme et des femmes et à mettre immédiatement fin aux actes de torture. On ne donne pas de détails sur des cas spécifiques avec mention de noms: car ce serait trop dangereux pour les femmes et leurs familles.

Le 1er février, l'ACAT Luxembourg a tenu son assemblée générale 2025. Dans le nouveau conseil d'administration ont été élus Christina Fabian, présidente jusqu'à fin 2025, Patrick Hurst, Vice-Président, qui prendra la relève à partir de 2026, Stéphan Na, trésorier, Bodo Bost, secrétaire, et

Raphael Weickmans, membre. Le nouveau conseil d'administration a déjà commencé à travailler, car il y a des tâches administratives importantes: l'ACAT doit modifier ses statuts d'ici septembre pour pouvoir continuer à fonctionner conformément aux règles. Et l'ACAT Luxembourg fête cette année ses 40 ans! Nous profitons de cet anniversaire pour proposer un programme varié afin de sensibiliser les gens au scandale de la torture et de la peine de mort. Le programme sera disponible à partir d'avril sur notre page d'accueil. Pour le comité du festival, nous recherchons de toute urgence des membres de longue date qui partagent leurs expériences et leurs histoires et qui contribuent, notamment à la cérémonie.

Christina Fabian, Présidente de l'ACAT Luxembourg



SAVE THE DATE

Vendredi 18 avril, 10h, participation de l'ACAT au service du Vendredi Saint à l'église de la Trinité, rue de la Congrégation, Luxembourg Ville

Actualités sur Maria Kolesnikova

L'état actuel de Maria Kolesnikova demeure inconnu. Selon les dernières informations disponibles de Radio Liberty (datées du 7 février), elle a été placée dans une « cellule-type » le 10 mars 2023, puis retournée dans son détachement. Cependant, aucun autre détail sur sa situation n'a été rapporté.

Newsletter N° 17, décembre 2024.

Soutenez les Femmes d'Afghanistan: Brisez le Silence

L'Afghanistan vit l'apartheid de genre dans sa forme la plus brutale. Les femmes afghanes sont systématiquement exclues de la société, et leurs droits fondamentaux, leur liberté et leur dignité sont gravement violés par le régime taliban. Depuis 2021, tous les progrès que les femmes afghanes avaient réalisés au fil des décennies ont été annulés.

Depuis que les talibans ont pris le contrôle de Kaboul en 2021, la situation des droits humains des femmes et des filles en Afghanistan s'est dramatiquement détériorée, malgré leur engagement initial à respecter ces droits. Les autorités talibanes ont progressivement imposé de nouvelles restrictions, apparemment destinées à éliminer radicalement la participation des femmes et des filles à la vie publique. De plus, le ministère des Affaires féminines a été fermé, les ONG soutenant les femmes ont été fermées, l'accès à l'enseignement supérieur pour les femmes a été interdit, elles ont été exclues du marché du travail, sauf pour quelques-unes travaillant dans les secteurs de la santé ou de l'éducation sous une surveillance extrême. Les employées doivent porter une burqa complète, la Journée internationale des droits des femmes a été interdite, et l'utilisation de la torture est courante. Les nouvelles politiques et mesures adoptées par le régime ont réduit les droits des femmes et des filles dans presque tous les aspects de leur vie quotidienne : restrictions en matière d'éducation, de travail, de libre circulation, de vêtements. Les femmes qui résistent à ces politiques font face à des arrestations arbitraires, à des détentions, à des disparitions forcées, à des tortures, à des mauvais traitements et à des punitions corporelles.

Le 18 février 2025, le Sommet de Genève pour les droits de l'homme et la démocratie a décerné le prix des droits des femmes 2025 à l'ancienne ministre des Affaires féminines et à la première femme à se présenter à la présidence ainsi qu'à sa fille activiste, Dr. Massouda Jalal et Husna Jalal, au nom de toutes les activistes des droits des femmes afghanes. Après avoir été contraintes de quitter l'Afghanistan sous le régime taliban, elles résident désormais aux Pays-Bas et militent pour les droits des femmes afghanes opprimées. L'équipe mère-fille amplifie les voix des femmes d'Afghanistan à travers leurs organisations Jalal Foundation et le Young Afghan Women's Movement. Le prix de cette année du Sommet de Genève est un hommage à toutes les femmes courageuses d'Afghanistan qui risquent leur vie pour la dignité humaine et l'égalité. Dr. Massouda Jalal a déclaré : « Ce prix appartient aux femmes d'Afghanistan. »

« Recevoir ce prix au nom des activistes des droits des femmes d'Afghanistan est un profond honneur. Cette reconnaissance amplifie leurs voix et notre lutte continue pour l'égalité », a déclaré Dr. Massouda Jalal.



Geneva Summit for Human Rights and Democracy:
Prix international des droits des femmes 2025

Source: Shabnam Sabzehi

« Mon espoir est que cette plateforme internationale inspirera la communauté mondiale à se tenir aux côtés des femmes afghanes dans leur lutte pour la liberté, la dignité et les droits humains. »

Les femmes et les filles afghanes traversent une crise humanitaire et morale qui nécessite une attention urgente. Privées de leurs droits fondamentaux, interdites d'éducation, exclues du travail et confinées chez elles, elles font face à une réalité sombre d'oppression. Ce n'est pas seulement un problème politique — c'est une violation profonde de la sainteté de la dignité humaine et de la justice que nous, en tant que personnes de foi, sommes appelées à défendre.

Torture - Briser le silence

La torture des femmes en Afghanistan a atteint des niveaux terrifiants, beaucoup d'entre elles étant soumises à des abus physiques, à un emprisonnement forcé et même à l'esclavage sexuel sous le régime taliban. Les rapports des organisations de défense des droits humains révèlent que les femmes et les filles sont prises comme « prix de guerre », forcées en mariage avec des combattants talibans et utilisées comme esclaves sexuelles. Ces femmes subissent des viols, des coups et une perte totale de liberté, sans moyen de s'échapper ni d'obtenir justice. Les lois oppressives des talibans étouffent encore plus la voix des victimes, les laissant piégées dans un cycle de violence. La communauté internationale doit agir d'urgence pour exposer ces crimes, tenir les auteurs responsables et protéger les femmes afghanes contre un tel traitement inhumain avant qu'il ne soit trop tard.

Lorsque nous restons silencieux, nous devenons complices. Le silence permet à l'injustice de prospérer. Il est de notre devoir collectif de prendre la parole pour ceux qui sont réduits au silence et opprimés.

Campagne pour mettre fin au Gender - Apartheid

Dans le cadre de la campagne mondiale pour mettre fin à l'apartheid de genre, nous nous unissons aux personnes du monde entier qui appellent à la justice et à l'égalité pour les femmes et les filles afghanes. Cette campagne vise à confronter l'oppression systémique des femmes et à assurer la responsabilité de ceux qui la perpétuent.

Ce que nous pouvons faire

- Veuillez vous joindre à la campagne mondiale pour mettre fin à l'apartheid de genre en signant la pétition.

<https://endgenderapartheid.today>

- Veuillez signer la lettre jointe à **Nazifullah Salarzai, Ambassadeur d'Afghanistan** en Belgique, au Luxembourg, à l'UE et à l'OTAN à Bruxelles, Belgique, incluse dans cette newsletter.

Sources:

2025 International Women's Rights Award with Massouda Jalal, Husna Jalal

<https://genevasummit.org/speech/2025-international-womens-rights-award/>

Jalal Foundation

<https://www.massoudajalal.com/jalal-foundation>

Young Afghan Women Movement

<https://www.youngafghanwomenmovement.com/>

Sign the campaign - End Gender Apartheid

<https://endgenderapartheid.today/>

Objet: Action immédiate requise pour protéger les droits et la vie des femmes afghans

Lettre à Son Excellence **Nazifullah Salarzai**, Ambassadeur d'Afghanistan en Belgique, au Grand-Duché de Luxembourg, à l'UE et à l'OTAN à Bruxelles, Belgique.

Votre Excellence,

Je vous écris pour exprimer une profonde inquiétude concernant les violations croissantes des droits des femmes en Afghanistan. Des rapports récents indiquent une intensification grave des restrictions et des abus qui menacent la sécurité, la dignité et les libertés fondamentales des femmes et des filles afghanes.

Notamment, le procureur en chef de la Cour pénale internationale a récemment demandé des mandats d'arrêt contre les dirigeants talibans, y compris le leader suprême Haibatullah Akhundzada et le juge en chef Abdul Hakim Haqqani, en raison de leur implication dans la persécution systématique des femmes et des filles, des actions qui pourraient constituer des crimes contre l'humanité.

Depuis août 2021, les talibans ont imposé de nombreux décrets restreignant sévèrement les droits des femmes, y compris des interdictions de travail, d'éducation et de présence publique. De plus, les rapports de Human Rights Watch et d'Amnesty International soulignent que les autorités talibanes commettent le crime contre l'humanité de persécution de genre contre les femmes et les filles.

Les Nations Unies ont également exprimé une profonde inquiétude, déclarant que les décrets incessants émis par les talibans ont gravement restreint les droits des femmes et des filles, étouffant chaque dimension de leur vie. Ces actions violent non seulement les normes internationales des droits de l'homme, mais elles érodent également le tissu social et économique de l'Afghanistan. La communauté internationale considère de plus en plus ces mesures comme une persécution de genre, pouvant constituer des crimes contre l'humanité.

À la lumière de ces développements, je prie instamment le gouvernement afghan de:

- Rétablir et protéger les droits des femmes à l'éducation, à l'emploi et à la liberté de mouvement.
- Cesser immédiatement toutes les formes de violence et de discrimination à l'encontre des femmes et des filles.
- Mettre fin immédiatement et sans condition à toutes les formes de torture, de mauvais traitements et d'exploitation des femmes et des filles.
- Assurer la responsabilité de ceux qui sont responsables des abus commis contre les femmes.
- Travailler avec les organes internationaux de droits de l'homme pour aligner les politiques nationales sur les normes mondiales des droits de l'homme.

Le monde entier vous observe, et la persécution continue des femmes afghanes ne peut être tolérée. Il est impératif que le gouvernement afghan prenne des mesures rapides et décisives pour défendre les droits et la dignité de tous ses citoyens.

Avec mes sentiments les plus sincères.

Des informations supplémentaires et des bulletins en anglais et en allemand sont disponibles sur le site web www.acat.lu.

Cette lettre est adressée à:

Son Excellence Nazifullah Salarzai

Ambassadeur d'Afghanistan en Belgique, au Grand-Duché de Luxembourg, à l'UE et à l'OTAN à Bruxelles, Belgique

L'Ambassade d'Afghanistan
61, Avenue de Wolvendael
1180 Bruxelles

La lettre doit être affranchie à 1,70 €.

ACAT Luxembourg is a politically neutral and independent human rights organisation affiliated to the International Federation of ACAT (FIACAT), which has consultative status with the United Nations, observer status with the African Commission on Human and Peoples' Rights and participatory status with the Council of Europe.



Prière œcuménique pour la paix :
Basilique d'Echternach, 9 décembre 2024



Exposition: Icônes sur des boîtes de munitions
Décembre 2024 - Janvier 2025



Nouveau conseil d'ACAT Luxembourg:
1er février 2025

Thème annuel de l'ACAT pour 2025: Les droits de l'Homme en temps de guerre - dimensions historiques et actuelles

Le 8 mai 2025, cela fera 80 ans que la Seconde Guerre mondiale a pris fin. Le 24 février 2022, Poutine a lancé sa guerre d'agression contre l'Ukraine. Un aboutissement garantissant la paix et la justice n'est pas en vue. En temps de guerre, les droits humains élémentaires sont bafoués, notamment le droit de vivre en sécurité et en liberté (article 3 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme). Nous connaissons les rapports sur la torture systématique dans les camps de concentration pendant la Seconde Guerre mondiale et nous n'avons pas oublié les rapports sur l'exécution et la torture par les forces russes en février/mars à Butcha. Nous savons que les prisonniers de guerre ukrainiens subissent la torture, tout comme les prisonniers politiques dans les prisons russes.

Le 9 décembre 2024, à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'Homme, l'ACAT Luxembourg a invité à une prière œcuménique pour la paix dans la basilique d'Echternach, détruite le 26 décembre 1944 dans le cadre de la bataille des Ardennes. En même temps, une exposition d'artistes ukrainiens « Icônes sur des caisses à munitions » était présentée au centre d'accueil de la cathédrale. Voici un extrait du livret de prière, le livret complet et un document filmé sont disponibles sur www.acat.lu.

UNE RÉFLEXION SUR LA PIÉTÀ DANS LA BASILIQUE

La pietà - Marie tenant son fils mort sur ses genoux - est une image ancestrale du deuil, qui dit la perte irréversible d'un être aimé. Dans la contemplation de la pietà se glissent d'autres images de parents endeuillés, de personnes qui ont perdu leur être le plus cher, des images de mort violente auxquelles nous sommes confrontés tous les soirs à la télévision, que nous ne remarquons souvent plus ou dont nous détournons activement le regard. Il arrive parfois qu'une image vienne se graver dans notre tête et dans notre cœur. Annemarie Brusniak raconte dans son texte une telle expérience : une image de la guerre en ex-Yougoslavie ne la quitte pas, une image qui représente une terrifiante surenchère du motif de la Pietà - mère et enfant mort :

«En arrière-plan du reportage télévisé, on voyait un enfant agenouillé dans un champ dénudé. Sa mère morte gisait devant lui. L'enfant tambourinait avec ses mains sur sa poitrine. Il voulait la réveiller. Était-elle déjà morte, peut-être gravement blessée, affaiblie ou malade ? Impossible de le discerner, et l'image disparut bientôt de l'écran. À ce moment-là, pour l'enfant, tout s'est effondré. Il était seul. Je n'ai cessé de penser à cet enfant. A-t-il été tué lui aussi? A-t-il pu être sauvé? Sa mère aussi, peut-être? A-t-il trouvé une main humaine secourable ? Et, s'il a survécu seul, comment a-t-il surmonté ce traumatisme, quelle attitude a-t-il développée face à une guerre, se bat-il contre elle ou refoule-t-il tout dans le silence? Et le soldat était-il conscient de son acte en «manipulant des armes»? Quand devient-on un meurtrier? »

LA PIÉTÀ PEUT DEVENIR UNE IMAGE DE CONSOLATION SI NOUS ÉCOUTONS LES VICTIMES ET PLEURONS AVEC ELLES, ET SI NOUS OPPOSONS NOTRE COMPASSION ET NOTRE PROTESTATION AUX FORCES DE LA MORT.

Autres manifestations sur « Les droits de l'homme en temps de guerre»:

- Concert de bienfaisance pour l'Ukraine le 23 mars (voir page 1)
- Espace de Rencontre: un espace de rencontre pour les personnes issues de zones de conflit
- Living Library sur le thème
- Participation de l'ACAT à la prière des sirènes le 1er lundi de chaque mois à 12 heures.

Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture

5 avenue Marie-Thérèse ▪ L-2132 Luxembourg

Tél. (352) 44 74 35 58 ▪ fax (352) 44 74 35 59 ▪ contact@ecat.lu ▪ www.acat.lu
CCPL IBAN LU77 1111 0211 9347 0000

Association reconnue d'utilité publique. Dons déductibles fiscalement. Merci de préciser Don ACAT

L'ACAT Luxembourg est affiliée à la Fédération Internationale de l'ACAT (FIACAT) ayant statut consultatif auprès des Nations unies et du Conseil de l'Europe. Les ACAT informent, sensibilisent l'opinion publique. Elles appellent leurs quelque 30.000 adhérents dans 25 pays à l'action, à la réflexion et à la prière.